Traversée de la Rivière Nicolet

Talus abrupte

Talus abrupte

LÉGENDE

ÉLÉMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE

- Vidéotron et câble téléphonique enfouis
- Câble téléphonique enfoui
- Vidéotron
- Brise-vent ou plantation
- VTT — Sentier de véhicule tout-terrain
- VÉLO — Piste cyclable
- Puits de regard

ÉLÉMENTS À L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE

- Câble téléphonique enfoui
- Aqueduc
- Mur acoustique
- Cours d'eau
- GAZ — Gazoduc
- HQ — Ligne de distribution aérienne d'énergie
- VTT — Sentier de véhicule tout-terrain
- VÉLO — Piste cyclable
- Voie ferrée
- ESSO — Conduite Esso existante
- OLÉ — Oléoduc
- PNGTS — PNGTS
- Puits de regard

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Limite de MRC
- Limite de municipalité

AUTRES INFORMATIONS

- E.S. — Entité secondaire (Distance entre le centre du fossé et la limite de l'emprise de l'autoroute)
- Bâtiment
- Information touristique
- Indication et sens de la photo
- Tour de télécommunication

NOTE:
Les éléments de la légende sont communs à tous les feuillets, mais ils ne se retrouvent pas nécessairement sur chacun de ceux-ci. Les prélèvements des largeurs de l'entité secondaire (E.S.), pour l'ensemble des feuillets, ont été effectués à des intervalles variant de 1 à 3 Km.

Échelle graphique: 0 125 250 375 500

332956_F17-22.DWG	Projet: PIPELINE SAINT-LAURENT
	Titre: Emprise de l'autoroute 20
Échelle approx.: 1: 20 000	Référence: Orthophotos 1994 et 2003; cartes de zonage agricole et écoforestières ministériales
Préparé par: Robert Choquette, d.t.a.	Dessiné par: Stéphane Lauzer, dess. / Vérifié par: Claude Vrillesc, ing. & ing.
Groupe Conseil UDA inc. Agriculture, foresterie et environnement	Page: 17 DE 32
	Mai 2006

Traversée d'un cours d'eau

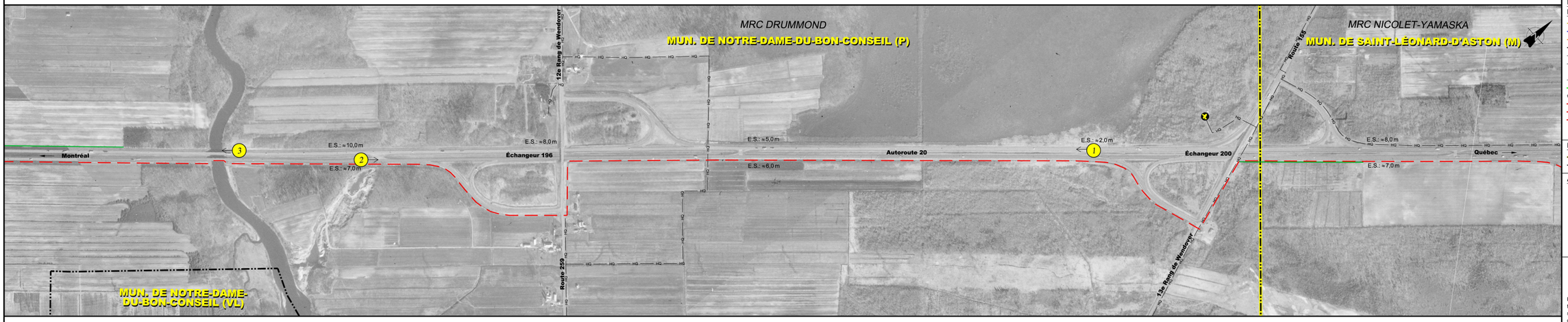

LÉGENDE

ÉLÉMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE

- Vidéotron et câble téléphonique enfouis
- Câble téléphonique enfoui
- Vidéotron
- Brise-vent ou plantation
- VTT — Sentier de véhicule tout-terrain
- VÉLO — Piste cyclable
- Puits de regard

ÉLÉMENTS À L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE

- Câble téléphonique enfoui
- Aqueduc
- Mur acoustique
- Cours d'eau
- GAZ — Gazoduc
- HQ — Ligne de distribution aérienne d'énergie
- VTT — Sentier de véhicule tout-terrain
- VÉLO — Piste cyclable
- Voie ferrée
- ESSO — Conduite Esso existante
- OLÉ — Oléoduc
- PNGTS — PNGTS
- Puits de regard

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Limite de MRC
- Limite de municipalité

AUTRES INFORMATIONS

- E.S. — Entité secondaire (Distance entre le centre du fossé et la limite de l'emprise de l'autoroute)
- Bâtiment
- Information touristique
- Indication et sens de la photo
- Tour de télécommunication

NOTE:
Les éléments de la légende sont communs à tous les feuillets, mais ils ne se retrouvent pas nécessairement sur chacun de ceux-ci. Les prélèvements des largeurs de l'entité secondaire (E.S.), pour l'ensemble des feuillets, ont été effectués à des intervalles variant de 1 à 3 Km.

Échelle graphique: 0 125 250 375 500

332956_F17-22.DWG	Projet: PIPELINE SAINT-LAURENT
	Titre: Emprise de l'autoroute 20
Échelle approx.: 1: 20 000	Référence: Orthophotos 1994 et 2003; cartes de zonage agricole et écoforestières ministériales
Préparé par: Robert Choquette, d.t.a.	Dessiné par: Stéphane Lauzer, dess. / Vérifié par: Claude Vrillesc, ing. & ing.
Groupe Conseil UDA inc. Agriculture, foresterie et environnement	Page: 18 DE 32
	Mai 2006

332956_F17-F18.DWG